PROCÉDURE D'ENTRETIEN

G-06511 Février 2007

OBJET: RAPPEL DE SÉCURITÉ (CANADA, EXPORTATION)

POIGNÉE DE MAINTIEN D'ENTRÉE / DE SORTIE de certains modèles CF500 et CF600 construits au cours de la période du 2 juin 2004 au 20 juillet 2006

DESCRIPTION DU DÉFAUT

Au cours d'une utilisation normale, la poignée de maintien d'entrée et de sortie de la cabine, montée sur le pied avant, peut se desserrer et possiblement se séparer du véhicule. Cette séparation peut se produire de manière inopinée et peut entraîner des **blessures corporelles**.

MODÈLES TOUCHÉS

Ce rappel de sécurité vise certains modèles CF500 et CF600 construits au cours de la période du 2 juin 2004 au 20 juillet 2006.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PIÈCES

Veuillez lire tous les renseignements contenus dans la présente section avant de commander vos pièces au préalable. Il se peut que vous n'ayez pas besoin de toutes les pièces énumérées ci-dessous.

Il y a trois (3) niveaux distincts de réparations possibles. Veuillez vous reporter à la rubrique **PROCÉDURE D'ENTRETIEN** pour obtenir les détails spécifiques de chaque réparation.

NIVEAU 1

TOUS les véhicules touchés par le présent rappel nécessitent la pièce suivante :

| Numéro de pièce | • • • • • • • • • • • • • • • • • • • | |
|-----------------|--|---|
| 8900191R91 | TROUSSE DE RAPPEL DE POIGNÉES DE MAINTIEN LCF | 1 |

NIVEAU 2

Environ la **moitié** (50 %) des unités qui ont été *livrées aux utilisateurs* nécessitera les pièces suivantes :

| Numéro de pièce | Description de la pièce | Quantité |
|--------------------|---|---|
| 8900193R91 | TROUSSE DE RAPPEL DE PIÈCE DE RÉPARATION DE PIED AVANT | 1 par côté, MAX. de 2 par véhicule, selon la <i>PROCÉDURE</i> <i>D'ENTRETIEN</i> |

Afin de pouvoir installer le **8900193R91** de manière appropriée, vous devrez obtenir l'adhésif structurel et le pistolet d'application illustrés ci-dessous (selon le besoin) DIRECTEMENT auprès de Excelda.

Ce matériau n'est PAS disponible dans le système des CDP d'International.

| Numéro de pièce | Description de la pièce | Quantité |
|---|---|---|
| TA-1 | ADHÉSIF TA-1 MOTORCRAFT POUR LE COLLAGE DU MÉTAL | 1 par véhicule (1 tube réparera jusqu'à 2 côtés de cabine) |
| 501-040 PISTOLET DISPENSATEUR ROTUNDA 501-040 | | 1 par établissement concessionnaire (selon le besoin) |

Des fiches signalétiques et de l'information sur le pistolet d'application sont jointes à la présente lettre. Avant de passer votre commande, veuillez passer en revue l'information sur le pistolet d'application afin de déterminer si votre concession possède déjà un outil d'application équivalent.

Pour passer votre commande, veuillez remplir le <u>BON DE COMMANDE PAR</u> <u>TÉLÉCOPIE D'EXCELDA</u> joint à la présent lettre. Ces adhésif et pistolet d'application seront expédiés gratuitement à votre établissement.

NIVEAU 3

Veuillez vous reporter au SUPPLÉMENT AU RAPPEL DE SÉCURITÉ 06511 pour obtenir des directives détaillées.

PROCÉDURE D'ENTRETIEN



AVERTISSEMENT:

POUR ÉVITER UNE BLESSURE GRAVE AUX YEUX, PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ LORSQUE VOUS EFFECTUEZ L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION D'UN VÉHICULE.



AVERTISSEMENT:

Pour éviter tout mouvement inattendu du véhicule et la possibilité d'une blessure corporelle grave ou mortelle, caler les roues pour empêcher le véhicule de rouler dans les deux sens. Chaque véhicule est doté de deux (2) poignées de maintien d'entrée/de sortie de la cabine, soit l'une (1) sur le côté conducteur et l'autre sur le côté passager. Les directives suivantes décrivent les procédures effectuées sur UN côté. Veuillez REPRENDRE ces étapes sur l'autre côté du véhicule.

INSPECTION DE LA FIXATION DU PIED AVANT

1. Retirez la poignée de maintien d'entrée/de sortie de la cabine en enlevant deux (2) boulons.



Figure 1

2. Retirez une partie du bourrelet coupe-vent de l'encadrement d'entrée de porte pour faciliter la dépose du panneau de garnissage.



Figure 2

3. Retirez le panneau de garnissage intérieur du pied avant sur le côté conducteur. Sortez d'abord la fixation supérieure, puis soulevez pour déclencher la fixation inférieure.



Retirez la fixation supérieure ici d'abord.

Figure 3

4. Mettez au rebut la poignée de maintien et le panneau de fermeture retirés.



Figure 4

5. Inspectez le point de fixation de la poignée de maintien du pied avant, ainsi que les points de soudure supérieurs pour déceler tout indice de fissurage du métal commun, d'écaillage de la peinture, de gauchissement du matériau, etc.



Figure 5

6. Si vous ne repérez AUCUN indice de fissurage du métal commun, ou de dommage des points de soudure, passez à la SECTION «INSTALLATION DES NOUVELLES POIGNÉES DE MAINTIEN». Utilisez UNIQUEMENT les pièces indiquées sous Niveau 1 à la section RENSEIGNEMENTS SUR LES PIÈCES.

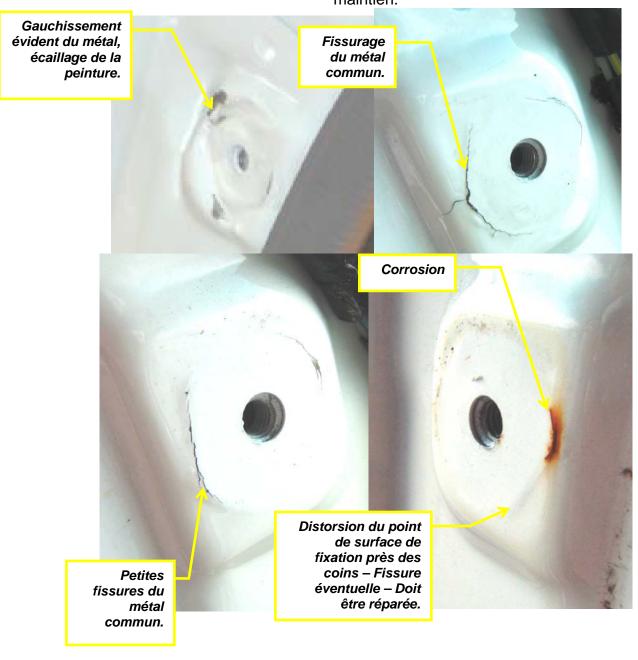
Les figures suivantes représentent ce qui, selon International, constitue **AUCUN** indice de fissurage du métal commun ou de dommage des points de soudure.



7. S'il existe un indice positif de fissurage du métal commun et de dommage mineur, passez à «PROCÉDURE AFFÉRENTE À LA

PIÈCE DE RÉPARATION DU PIED AVANT» pour prendre connaissance des consignes de réparation.

Les figures suivantes représentent ce qui, selon International, constituent un indice de fissurage ou un gauchissement du métal commun qui nécessite **une réparation supplémentaire** AVANT d'installer de nouvelles poignées de maintien.



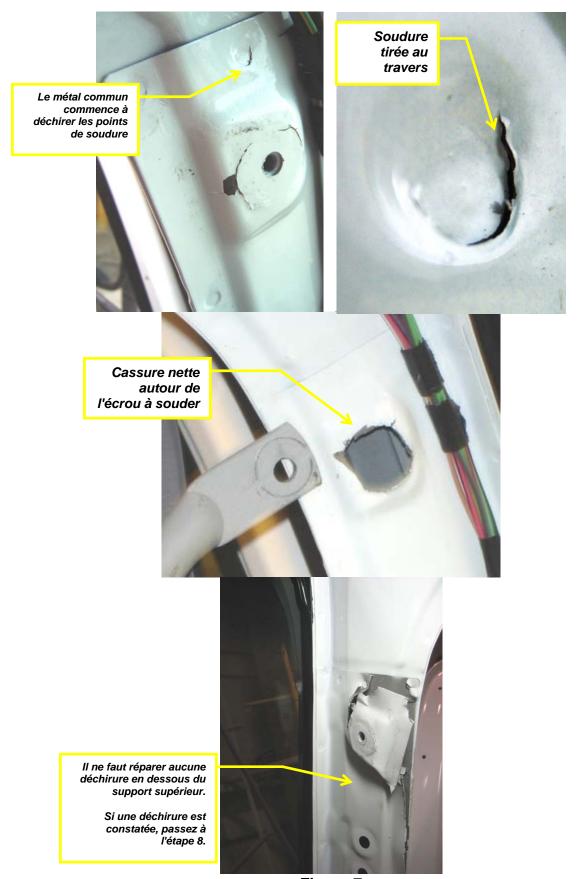


Figure 7

8. Si vous découvrez un **dommage important** au pied avant, veuillez communiquer avec les **SERVICES TECHNIQUES** pour obtenir d'autres directives.

Les figures suivantes représentent ce qui, selon International, constitue un indice de dommage extrême nécessitant un **remplacement complet du pied avant** AVANT d'installer de nouvelles poignées de maintien.

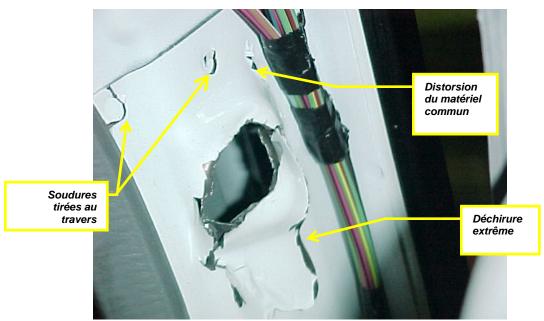


Figure 8

Pour toute question sur le niveau de réparation requis, veuillez communiquer avec les Services Techniques au 1 800 366-4500 pour passer le sujet en revue.

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE POIGNÉE DE MAINTIEN (Niveau 1)

1. Assurez-vous de disposer des pièces nécessaires pour pouvoir effectuer cette procédure. Reportez-vous au Tableau 1.

| Numéro de pièce | | Description de la pièce | Quantité |
|-----------------|------------|---|----------|
| | 8900191R91 | TROUSSE DE RAPPEL DE POIGNÉES DE MAINTIEN LCF | 1 |

Tableau 1 – Pièces de réparation de niveau 1

- 2. Réinstallez les deux panneaux de garnissage intérieurs des pieds avant. Fixez le bourrelet coupe-vent de nouveau.
- 3. Effectuez le montage des nouvelles poignées de maintien à l'aide de la nouvelle quincaillerie comprise dans la trousse de réparation de rappel. Serrez les boulons à un couple de **10 11 Nm** (7 9 lbf-pi).



Figure 9

PIÈCE DE RÉPARATION DU PIED AVANT (Niveau 2)

Il se peut que vous ayez à effectuer cette procédure sur les deux pieds avant. Reportez-vous à **«INSPECTION DE LA FIXATION DU PIED AVANT»**.

1. Assurez-vous de disposer des pièces nécessaires pour pouvoir effectuer cette procédure. Reportez-vous au Tableau 2.

| Numéro de pièce | Description de la pièce | Quantité |
|-----------------|--|---|
| 8900193R91 | TROUSSE DE RAPPEL DE PIÈCE DE RÉPARATION DE PIED AVANT | 1 par côté, MAX. de 2 par véhicule, selon la <i>PROCÉDURE</i> <i>D'ENTRETIEN</i> |
| TA-1 | ADHÉSIF LIANT TA-1 MOTORCRAFT | 1 par véhicule (1 tube réparera jusqu'à 2 côtés de cabine) |
| 501-040 | PISTOLET DISPENSATEUR ROTUNDA 501-040 | 1 par établissement concessionnaire (selon le besoin) |

Tableau 2 – Pièces de réparation de niveau 2

2. Lorsque vous effectuez cette réparation sur le côté conducteur, positionner d'abord le faisceau de câblage du pied avant à l'écart en désengageant les cinq (5) dispositifs de retenue et en positionnant le faisceau de câblage aussi loin que possible vers l'arrière.

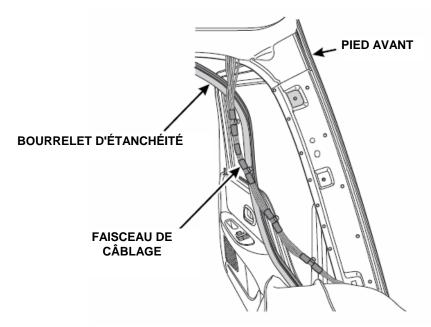


Figure 10

- 3. Retirez la portion soulevée du pied avant, à l'endroit où l'écrou à souder était fixé. Vous pouvez effectuer cette étape à l'aide d'une meule à tronçonner haute vitesse pour enlever le matériau, ou au moyen d'un marteau à tôle pour aplatir le matériau.
- **NOTA:** Pour protéger l'intérieur du véhicule contre le jaillissement d'étincelles ou les copeaux d'acier qui pourraient l'endommager, installez des housses de protection aux endroits suivants :
 - Sur le tableau de bord et le volant
 - Sur les coussins des sièges
 - Sur la surface du pare-brise se trouvant immédiatement à l'avant du pied avant
 - Sur la garniture de pavillon. N'appliquez pas de ruban adhésif directement sur la garniture de pavillon.

Surface à enlever tracée par un marqueur noir



Retirez uniquement la partie en tôle qui fait saillie audessus (à l'intérieur) de cette surface.

Figure 11a

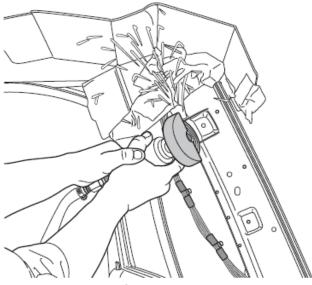


Figure 11b

4. Fixez *la nouvelle poignée de maintien*, sans la serrer, à la pièce de réparation, au support central et au support inférieur.

NOTA: Assurez-vous que le support central de la poignée de maintien est situé autant que possible vers l'avant (vers le pare-brise) avant de serrer

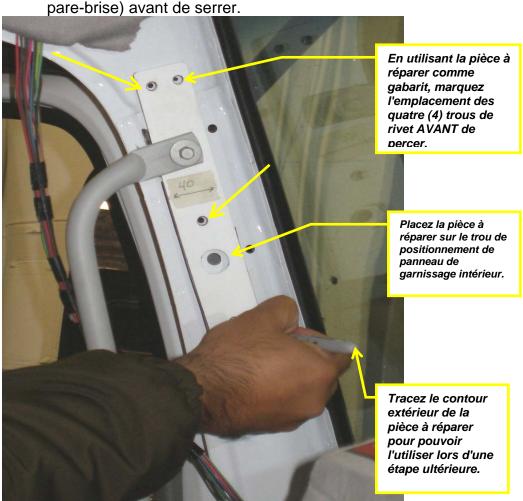


Figure 12

5. Après avoir marqué les trous de rivet et le contour de la pièce de réparation sur le pied avant, retirez la nouvelle poignée de la cabine et de la pièce de réparation.

- 6. À l'aide d'un foret d'un diamètre de 6,35 mm (1/4 po), percez des trous, tels que marqués, et vérifiez l'ajustement des rivets en effectuant une installation préalable de la pièce de réparation.
- **NOTA:** On devrait pouvoir installer la pièce de réparation et les rivets facilement afin de minimiser les problèmes de maniabilité potentiels avec l'adhésif de collage du métal.

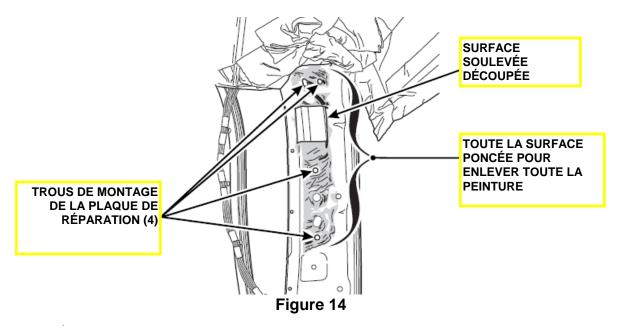


Figure 13

7. Une fois que la pièce de réparation et les rivets peuvent être installés facilement, retirez la pièce de réparation et les rivets.

8. À l'aide d'une meuleuse angulaire munie d'un disque de ponçage, nettoyez la peinture et l'apprêt de la surface du pied avant.

ATTENTION: Pour éviter tout problème potentiel de rigidité structurelle, ENLEVEZ LE REVÊTEMENT DE PEINTURE DU PIED AVANT SEULEMENT. N'ENLEVEZ AUCUN MÉTAL COMMUN.



- 9. À l'aide du disque de ponçage, nettoyez la surface d'accouplement de la pièce de réparation (le côté comportant l'écrou à souder).
- **NOTA:** Le pied avant et la surface d'accouplement de la pièce de réparation doivent être exempts de tout solvant, peinture, saleté et huile.
- 10. Préparez le tube d'adhésif de collage de métal Motorcraft TA-1 comme suit :
 - Assurez-vous que le plongeur 2:1 est installé dans le pistolet dispensateur Rotunda 501-040.
 - Enlever le couvercle protecteur de l'arrière de la cartouche TA-1, insérez celle-ci dans le pistolet dispensateur et verrouillez le boîtier.
 - Coupez l'embout du tube de mélange jusqu'au deuxième plus grand anneau.
 - Enlevez le bouchon de la cartouche et installez une pointe de mélange.
 - Appliquez une perle d'adhésif d'une longueur de 50 à 75 mm (2 à 3 po) sur un morceau de carton inutilisable pour vous assurer que le produit est bien mélangé.

11. Appliquez l'adhésif sur l'endos de la pièce à réparer en perles de 6 mm (1/4 po).

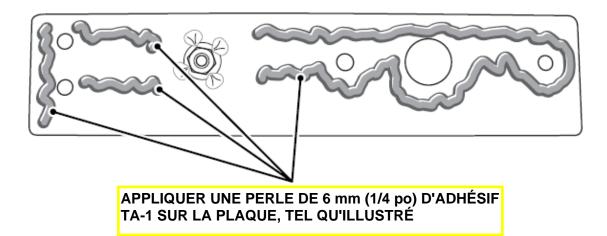


Figure 15

- 12. Positionnez la pièce à réparer sur le pied avant et fixez-la à l'aide des rivets.
 - NOTA: On devrait laisser sécher les petites quantités d'adhésif qui sortent du dessous de la plaque. Enlevez seulement les quantités excessives qui pourraient s'écouler ou toucher au panneau de garnissage ou au faisceau de câblage une fois que les rivets sont fixés.
- 13. Fixez le faisceau de câblage à nouveau (côté conducteur seulement).
- 14. Installez les nouvelles poignées de maintien selon la procédure d'INSTALLATION DES NOUVELLES POIGNÉES DE MAINTIEN.

FIN DE LA PROCÉDURE D'ENTRETIEN

RENSEIGNEMENTS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

| Opération n° | Description | <u>Durée</u> |
|--------------|---|--------------|
| A40-06511-1 | Inspection, dépose et remplacement de poignée de maintien, aucune pièce de réparation | 0,5 h |
| A40-06511-2 | AJOUT, pour l'installation d'une (1) pièce de réparation | 0,4 h |
| A40-06511-3 | AJOUT, pour l'installation de deux (2) pièces de réparation | 0,8 h |

Le code de main-d'œuvre **-1** est requis pour tous les véhicules. Ajoutez les autres opérations de main-d'œuvre selon le besoin.

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA CAMPAGNE

Une étiquette d'identification de campagne CTS-1075 doit être apposée sur chaque véhicule réparé dans le cadre de cette campagne.



Remplissez l'étiquette et apposez-la sur une surface propre, à côté de la plaque portant le numéro d'identification du véhicule (NIV).

RESPONSABILITÉS DU CONCESSIONNAIRE / ADMINISTRATIVES (CANADA ET POSSESSIONS)

Procédez immédiatement à la réparation nécessaire des unités en stock. Tous les véhicules en stock visés par cette campagne de rappel doivent être réparés avant leur vente, transfert ou livraison. Si un véhicule a été vendu ou transféré et que vous recevez des lettres d'avis aux clients et des cartes d'autorisation de réparation en vertu de la campagne de rappel qui sont liées à ces véhicules, votre concession doit aviser IMMÉDIATEMENT l'emplacement de transfert ou le client.

À compter de ce jour, les concessionnaires doivent réparer tous les véhicules touchés par cette campagne et ce, sans frais pour le propriétaire, sans égard au kilométrage, à l'âge du véhicule, et à l'appartenance.

Toutefois, comme il est indiqué dans l'avis aux clients, on s'attend à ce que les concessionnaires effectuent les réparations à la date fixée par entente mutuelle pour faire effectuer l'entretien.

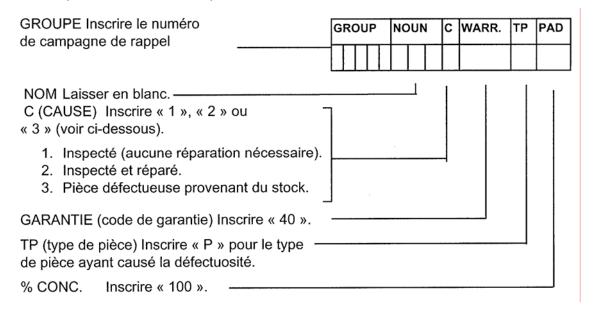
Pour éviter d'avoir à remplacer un véhicule d'un propriétaire ou à rembourser le prix d'achat, aucun effort ne doit être épargné pour fixer un rendez-vous avec chaque propriétaire, dans les plus brefs délais, pour faire réparer son véhicule dès que possible.

Lors du processus de rappel, les concessionnaires concernés recevront une liste de noms et d'adresses des propriétaires, ce qui leur permettra d'effectuer un suivi auprès des propriétaires et de faire réparer les véhicules.

RÉCLAMATIONS AU TITRE DE LA GARANTIE

Veuillez vous reporter au manuel des garanties du concessionnaire afin de prendre connaissance des procédures relatives aux campagnes de rappel.

Il est essentiel que le code de rappel soit inscrit convenablement de façon à ce que la réclamation au titre de la garantie puisse être traitée adéquatement. Vous trouverez les directives complètes à la section 7-1 du manuel des garanties. Veuillez prêter une attention particulière aux articles 39 à 44.



RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE/DU DISTRIBUTEUR (EXPORTATION)

Procédez immédiatement à la réparation nécessaire des unités en stock. Tous les véhicules en stock visés par cette campagne de rappel doivent être réparés avant leur vente, transfert ou livraison. Si un véhicule a été vendu ou transféré et que vous recevez des lettres d'avis aux clients et des cartes d'autorisation de réparation en vertu de la campagne de rappel qui sont liées à ces véhicules, votre installation de distribution doit aviser **IMMÉDIATEMENT** l'emplacement de transfert ou le client.

Les emplacements d'exportation doivent présenter des réclamations au titre de la garantie, de façon habituelle, faisant mention du numéro de ce rappel.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous prêter votre entière collaboration et d'effectuer le suivi de cette activité importante. Pour toute question, ou si vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur régional du service de votre bureau régional.

INTERNATIONAL TRUCK AND ENGINE CORPORATION

INTERNATIONAL SAFETY RECALL 06511

EXCELDA FAX ORDER FORM

Please indicate the quantity you require below:

| Part Number | Part Description | Quantity per Vehicle | Quantity Requested |
|----------------|---|--|-----------------------|
| TA-1 | MOTORCRAFT METAL BONDING ADHESIVE TA-1 | 1 per vehicle (1 tube will repair up to 2 cab sides) | |
| 501-040 | ROTUNDA DISPENER GUN 501- 040 | 1 per dealer location (if necessary) | |

Please indicate your shipping address and contact information below:

| , | |
|------------------|--|
| Dealership Name | |
| Contact Name | |
| Street | |
| City | |
| State | |
| Zip | |
| Phone/Fax Number | |
| Email | |

Your order will be shipped at no charge to address indicated above.

FAX OR EMAILTHIS ORDER FORM TO THE FOLLOWING:

EMAIL: service@excelda.com

Fax: (248) 486-6874 Attn: SERVICE

If you have difficulty submitting this form, please contact International TECH SERVICE at 1-800-366-4500.

N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

1. Identification du produit chimique et de l'entreprise

Nom de produit : Adhésif pour surface métallique

Code de produit : Voir l'annexe

Utilisation :Adhésif pour surface métalliqueDistributeur :Ford Motor Company of Canada

Oakville, Ontario L6J 5E4

1-800-392-3673

Numéro d'appel d'urgence : Centre Antipoison : 1-800-959-3673

CHEMTREC : É.-U. et Canada : 1-800-424-9300 CHEMTREC : International : 1-703-527-3887

2. Composition/informations sur les composants

Ce produit chimique est une préparation.

Nom chimique Numéro de CAS Concentration Classement des

en pourcentage dangers

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE 80-62-6 >30-60 CAA-HAP

HAZCOM

RQ

RSMSREST WHMIS 1 SARA 313 HAZCOM

ACIDE MÉTHACRYLIQUE 79-41-4 1-5 HAZCOM

WHMIS 1

3. Identification des dangers

Liquide et vapeur inflammables.

Sur la santé: Ce produit peut être dangereux en cas d'absorption cutanée.

Ce produit irrite les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Le contact de ce produit avec la peau peut provoquer la sensibilisation.

Ce produit est dangereux en cas d'ingestion.

Pour l'environnement : Cette matière contient un produit chimique qui est un polluant

atmosphérique dangereux, réglementé par le Clean Air Act des États-

Unis.

4. Premiers soins

Inhalation : En cas d'inhalation de gaz/fumées/vapeurs/poussière/brouillard émis

par ce produit, faire respirer immédiatement de l'air frais à la victime.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 1 / 9

Document officiel

156626 N° RIF: Niveau: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et

abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

En cas d'ingestion de la matière, ne pas tenter de faire vomir. Ingestion:

Consulter immédiatement un médecin -- faire boire plusieurs verres

d'eau ou de lait.

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente

ou qui a des convulsions.

Information médicale : Si la victime a des difficultés à respirer, lui administrer de l'oxygène.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: INFORMATION SUR L'EXTINCTEUR : Agent chimique en poudre,

mousse, gaz carbonique, brouillard d'eau.

Méthodes spécifiques : De l'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants lorsqu'ils sont

exposés à des températures extrêmes, pour éviter toute surpression et

explosion.

Dû à l'augmentation de la pression, les contenants fermés exposés à la Risques particuliers:

chaleur risquent d'exploser.

Les contenants vides peuvent encore contenir des résidus de produit incluant des vapeurs inflammables ou explosives. Ne pas usiner, percer, meuler ou souder à proximité de contenants de produit pleins,

partiellement pleins ou vides.

Équipement de protection pour la

lutte contre le feu :

Les pompiers doivent être équipés d'un appareil respiratoire autonome

homologué par le NIOSH et d'un vêtement de pénétration.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs durant

l'élimination des déversements.

Éliminer toutes les sources d'allumage ou de produits inflammables qui peuvent venir en contact avec un déversement de cette matière.

Précautions pour la protection de

l'environnement :

Aucune information disponible.

Méthodes de nettoyage : Absorber la matière renversée avec un produit absorbant inerte

(ininflammable).

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Mesures techniques: Garder ce produit éloigné des sources de chaleur, des étincelles et

des flammes nues.

En cas de risque d'explosion, protéger l'équipement contre les

étincelles.

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE Propriétaire: Ford Motor Company Propriété exclusive de Ford Utilisation: MATS Page: 2 / Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

Précautions et conseils pour une Ne pas perforer le contenant.

manipulation sécuritaire : Utiliser avec une aération adéquate.

Stockage: Mesures techniques: Aucune précaution spéciale nécessaire.

Conditions de stockage : Mettre à la terre tous les contenants de cette matière.

Conserver le contenant solidement fermé dans un endroit frais, bien

aéré.

Garder ce produit éloigné des sources de chaleur, d'étincelles ou de

flamme nue.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures techniques : MESURE D'INGÉNIERIE : Utiliser une ventilation adéquate pour

contrôler les concentrations de particules dans l'air sous les limites/directives d'exposition. Si l'usinage produit des vapeurs, de la poussière et/ou un brouillard, utiliser une enceinte de procédé ou autre contrôle de la production pour maintenir les niveaux de particules

dans l'air sous les limites/directives d'exposition conseillées.

Limites d'exposition :

Nom chimique TWA 8 hr STEL/C Références

ACIDE 20(ppm) ACGIH

MÉTHACRYLIQUE

MÉTHACRYLATE DE 50(ppm) 100(ppm) ACGIH

MÉTHYLE

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations

de particules en suspension dans l'air à un niveau suffisant pour protéger la santé des travailleurs, un appareil respiratoire homologué doit être porté. Le choix d'un appareil respiratoire, son emploi et son

entretien doivent se faire selon les exigences de la norme

canadienne CSA Z94.4 et/ou la norme de protection respiratoire de

I'OSHA 29 CFR 1910.134.

Protection des mains : L'emploi de gants imperméables, (comme les gants en néoprène) est

recommandé.

Protection des yeux : Porter des lunettes antiéclaboussures.

Protection de la peau et du corps : Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène : Lorsque cette matière est utilisée, ne pas manger, boire, ni fumer.

Laver minutieusement après la manipulation.

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 3 / 9

Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité spécifique : 1.13

État physique : PÂTE

Odeur: SUAVE

Couleur : GRISÂTRE

pH: N.AV

Plage de température dans laquelle ont lieu des changements de l'état physique :

Point d'ébullition : >60 °C

Point d'éclair : 15.56 °C SETAFLASH

Température d'auto-inflammabilité : N.AV

Limites d'explosion :

LSE: 8.8 % LIE: 1.6 %

Densité de vapeur : >1 (AIR = 1)

Solubilité : INSOLUBLE DANS L'EAU

Viscosité : N.AV

Taux d'évaporation : <1

10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Cette matière est stable.

Conditions et matières à éviter : Décharge statique, friction, étincelles, flammes nues, chaleur et autres

sources d'allumage.

Ce produit peut réagir avec des acides.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

La décomposition de ce produit peut produire des oxydes d'azote.

Des gaz irritants et toxiques ou des fumées peuvent être libérés durant

un incendie.

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 4 / 9

Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

11. Informations toxicologiques

80-62-6 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE Inhalation, rat adulte, CL50 = 3750 ppm 80-62-6 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE Voie orale, rat adulte, DL50 = 7872 mg/kg 79-41-4 ACIDE MÉTHACRYLIQUE Peau, lapin adulte, DL50 = 500 mg/kg

Inhalation : L'inhalation excessive de cette matière provoque la céphalée, des

malaises, la nausée et l'incoordination.

Contact avec la peau : Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

Le contact prolongé et/ou répété de ce produit avec la peau peut

provoquer l'irritation/dermatite.

12. Informations écologiques

Aucune donnée aquatique n'est disponible pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Résidus: Se débarrasser des déchets selon les règlements environnementaux,

locaux, d'états, fédéraux et provinciaux.

Emballages contaminés : Aucune information disponible.

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 5 / 9

Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

14. Informations relatives au transport

Ministère des transports des États-Unis (DOT) 49 - CFR 172.101

Appellation réglementaire : ADHESIVES

Numéro UN: UN1133

Classe de risque/division : 3
Groupe d'emballage : II

Quantité rapportable (par

emballage):

CAS QR Nom

62-53-3 >100000 ANILINE

75-56-9 >100000 OXYDE DE PROPYLÈNE

80-62-6 2857 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Quantité réglementaire :

Marchandise en vrac Marchandise conditionnée Quantité limitée

X

Étiquette de danger : FLAMMABLE LIQUID

Transport des marchandises dangereuses au Canada - Annexe II RTMD

Appellation réglementaire : ADHESIVES

Numéro UN: UN1133

Χ

Classe de risque/division : 3
Groupe d'emballage : II

Quantité réglementaire :

Marchandise en vrac Marchandise conditionnée Quantité limitée

X X

Étiquette de danger : FLAMMABLE LIQUID

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 6 / 9

Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

Secrétaire des Communications et des Transports (SCT) - NOM-002-SCT2/1994 (Mexico)

Appellation réglementaire : ADHESIVOS

Numéro UN: UN1133

Classe de risque/division : 3
Groupe d'emballage : II

Quantité réglementaire :

Marchandise en vrac Marchandise conditionnée Quantité limitée

X

Étiquette de danger : FLAMMABLE LIQUID

International and Domestic Air Transportation - ICAO & IATA Section 4.2

Proper Shipping Name: ADHESIVES

UN Number: UN1133

Hazard Class/Division: 3
Packing Group: II

Label: FLAMMABLE LIQUID

International Water Transportation - IMDG Code Amendment 31-02

Proper Shipping Name: ADHESIVES

UN Number: UN1133

Hazard Class/Division: 3

Flashpoint: 15.56 °C Setaflash

Packing Group:

Ems Number: 3-05

Quantité réglementaire :

Marchandise en vrac Marchandise conditionnée Quantité limitée

X X

Label: FLAMMABLE LIQUID

15. Informations réglementaires

Ce produit est classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

CATÉGORIE B DIVISION 2 : Liquides inflammables

CLASSE D DIVISION 2 SUBDIVISION A : Toxique/Matière infectieuse provoquant d'autres effets toxiques - Matière très toxique

CLASSE D DIVISION 2 SUBDIVISION B : Toxique/Matière infectieuse provoquant d'autres effets toxiques - Matière toxique

Ce produit contient un ingrédient présent dans la liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (1,0 %).

Cette matière contient un produit chimique qui fait l'objet de préoccupation de la part de la compagnie Ford. L'utilisation

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

Utilisation : MATS

Page : 7 / 9

Document officiel



N° RIF: 156626 **Niveau**: 3

Version: CA-CF-4 Date de publication: 2006-08-22

et la distribution de cette matière doivent être minimisées le plus possible.

16. Autres informations

Clé/Légende : N.AP = Ne s'applique pas; N.AV = Non disponible; ND = Indéterminé ou pas de donnée; VLE = Valeur limite d'exposition(TLV); MPT = Moyenne pondérée dans le temps (TWA); LECT = Limite d'exposition à court terme (STEL); C = Limite plafond

Informations sur la préparation de cette fiche :

L'identification chimique et les propriétés de cette matière ont été fournies par le fabricant. Pour les lieux canadiens, une fiche technique sur la sécurité des substances du fournisseur est disponible sur demande. Les informations sur la santé et la sécurité ont été évaluées par : Occupational & Environmental Health Sciences Department, Ford Motor Company, National Parts General Office, MD74, 29500 Plymouth Road, Livonia, MI 48150, USA.

Déni:

Les informations apparaissant sur cette fiche de données représentent nos données actuelles et sont précises au meilleur de notre connaissance en ce qui concerne la manipulation correcte de ce produit dans des conditions normales et selon le mode d'emploi spécifié sur l'emballage et/ou les documents de conseil technique. Toute autre utilisation de ce produit qui implique le mélange de ce produit avec d'autres produits ou de tout autre procédé est la responsabilité de l'utilisateur.

Propriétaire : Ford Motor Company

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE

Propriété exclusive de Ford

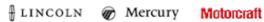
Utilisation : MATS

Page : 8 / 9

Document officiel











Rotunda

Fiche de données de sécurité

N° RIF: 156626 Niveau: 3

Date de publication: 2006-08-22 CA-CF-4 Version:

Pièce jointe

| Code de produit | Emballage | Partie du nécessaire | Code de produit du nécessaire |
|-----------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| CTA-1 | 50 mL | Nécessaire de collage de tôles | CTA-7(Inactif) |
| TA-1 | 1.7 oz. liq. (50 mL) | Nécessaire de collage de tôles | TA-7-A(Inactif) |
| TA-1-A (Désuet) | 1.7 oz. liq. (50 mL) | | |
| TA-1-B | 7.6 oz. liq. (225 mL) | | |

LE DOCUMENT IMPRIMÉ EST TRANSITOIRE Propriétaire : Ford Motor Company Propriété exclusive de Ford 9 / 9 Utilisation: MATS Page: Document officiel